Société Herpétologique de France

Plan national d'actions en faveur des vipères de France hexagonale

27 septembre 2025, Rencontres herpeto Hauts-de-France, Béthune

Laura Kouyoumdjian

Qu’est-ce qu’un Plan national d’actions (PNA) ?

- Document stratégique détaillant des **actions concrètes** pour le rétablissement ou la conservation d’une ou plusieurs espèces (animales/végétales) en France (Hexagone et Outre-mer)
- **Politique publique** dont le cadre est fixé par le ministère
- Concerne les espèces les plus **menacées**
- Mise en œuvre sur 5 ans ou 10 ans
- Déclinaisons régionales à prévoir

Pourquoi un PNA pour les vipères ?

- Des **statuts de conservation** (Liste rouge) **alarmants** aux échelles mondiale, européenne et nationale

Menacée

RE	CR	EN	VU	NT	DD
Eteint au niveau régional	En danger critique d'extinction	En danger	Vulnérable	Quasi menacé	Données insuffisantes

Vipère aspic

M	EU	FR
VU	LC	LC

Vipère péliade

M	EU	FR
LC	LC	VU

Vipère de Seoane

M	EU	FR
NT	LC	VU

Vipère d'Orsini

M	EU	FR
VU	VU	EN

Pourquoi un PNA pour les vipères ?

- Des **statuts de conservation** (Liste rouge) **alarmants** aux échelles mondiale, européenne et nationale
- Les populations de vipères **en déclin**

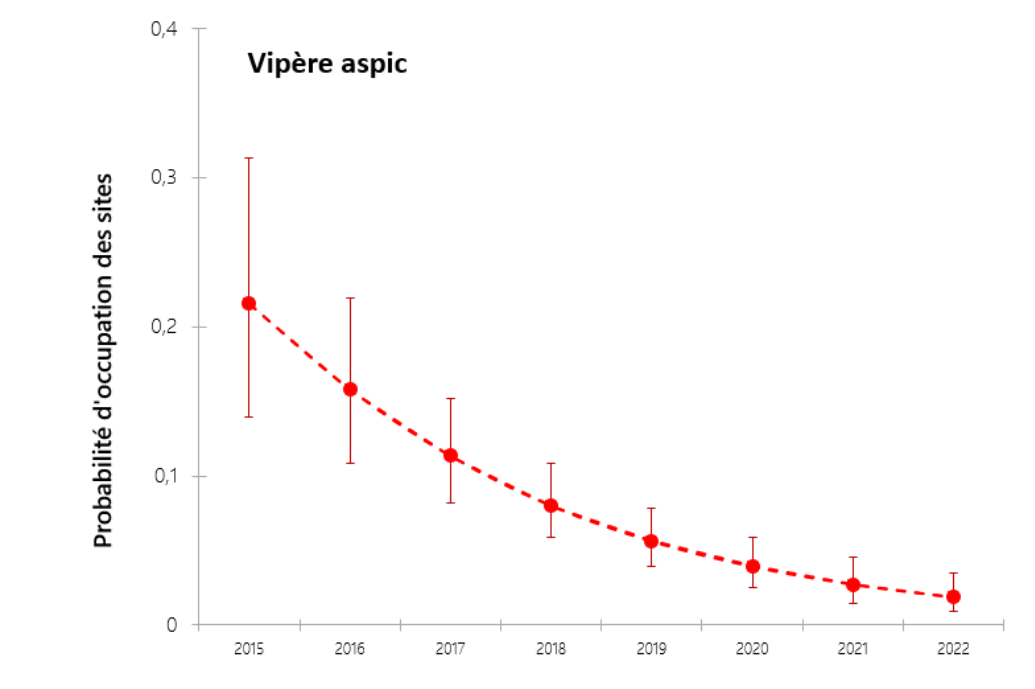

Résultats des suivis POPReptile (2023)

Pourquoi un PNA pour les vipères ?

- Des **statuts de conservation** (Liste rouge) **alarmants** aux échelles mondiale, européenne et nationale
- Les populations de vipères **en déclin**
- De nombreuses **menaces**
  - **Dégradation** et **fragmentation** des habitats
  - **Gestion inadaptée des milieux** et/ou **mauvaise prise en compte** des espèces dans les projets d'aménagement du territoire
  - **Changements climatiques**
  - **Vulnérabilité** aux dérangements, **destructions volontaires** dues à la peur et la méconnaissance

Pourtant, en 2024…

Pas/peu de prise en compte de ce groupe d'espèces dans les programmes de conservation

(hormis le PNA Vipère d'Orsini et le PRA Vipère péliade dans les Hauts-de-France)

Pourquoi un PNA pour les vipères ?

Rédaction d'un rapport d'expertise concernant les serpents de France hexagonale

- Rapport rédigé en 2021 par la SHF
- **Objectif :** proposer une **liste d'espèces** pour lesquelles la mise en place d'un PNA serait **prioritaire**
- **Conclusion :** les 4 espèces de **vipères** jugées prioritaires

Un PNA en faveur des vipères de France hexagonale

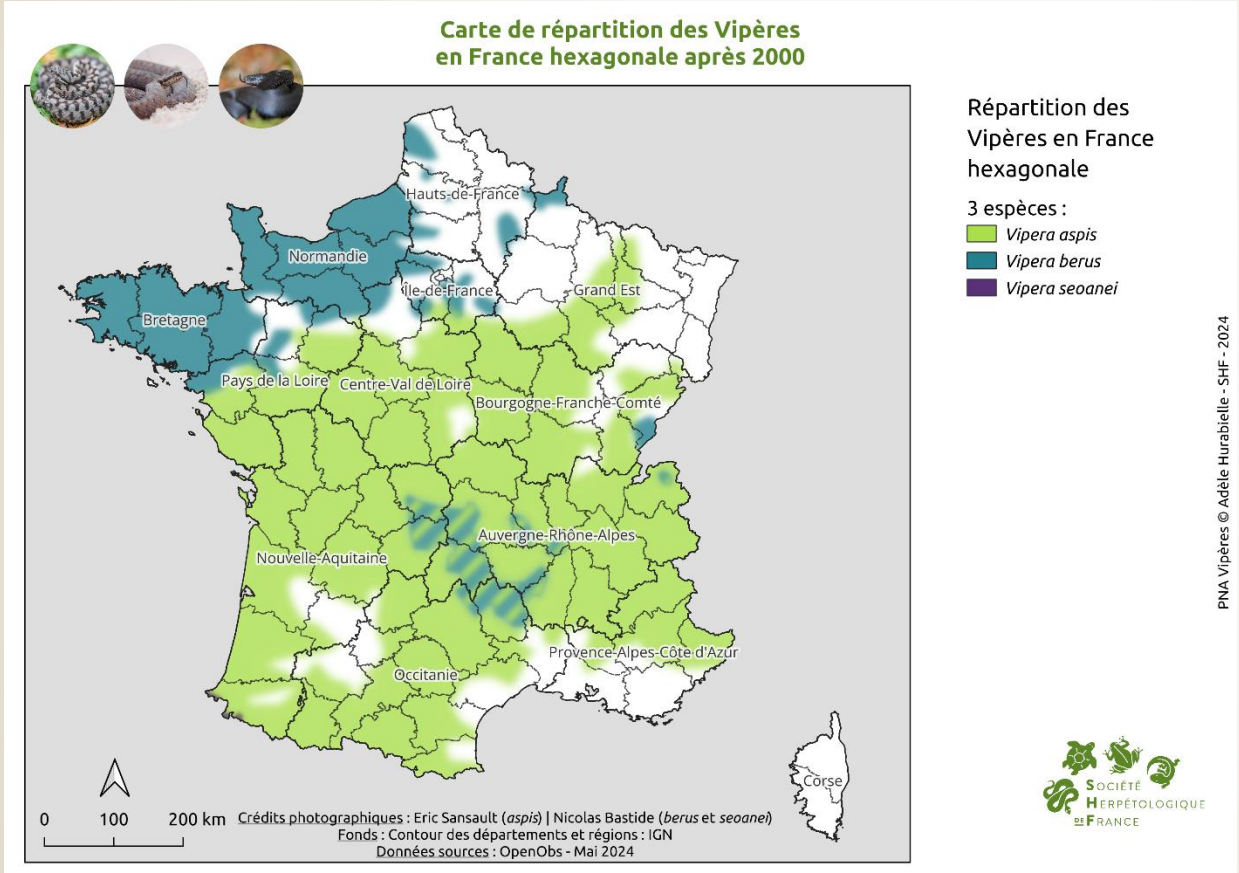

PNA 2 Vipère d'Orsini (2020 – 2030)
déjà en place et en cours d'animation

La rédaction

La DREAL Hauts-de-France, coordinatrice du PNA Vipères

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

La SHF, animatrice de la rédaction du PNA Vipères

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Un comité de rédaction
25 personnes

Assister la SHF dans la rédaction du document et l'identification des actions

Un comité de relecture
~ 10 personnes

Relire, corriger, amender le document

Structures variées

Toutes régions concernées

Document rédigé en 2024

Avis favorable du CNPN (novembre 2024)

L'animation

La DREAL Hauts-de-France, coordinatrice du PNA Vipères

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

La SHF, animatrice du PNA Vipères

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Un comité de pilotage
~50 personnes

Assure la cohérence du plan à l'échelle nationale ; optimise sa mise en œuvre ; définit les priorités et l'orientation de l'année à venir ; accompagne l'animation pour les actions d'envergure nationale

Structures variées

(services de l'Ėtat, animateurs régionaux des déclinaisons, gestionnaires, scientifiques, associations de protection de la nature, médecins, vétérinaires, acteurs du territoire, etc.)

Les actions du plan

Objectif I - Appliquer une stratégie de conservation des espèces cohérente et fonctionnelle à l'échelle nationale afin d'enrayer le déclin

- **Action 1.** Animer, coordonner et accompagner la mise en œuvre du plan 2025-2030 (*1*)
  - Travail de **coordination**, d'animation *(veiller à la bonne mise en œuvre des actions)*
  - Accompagnement pour les **déclinaisons régionales**
  - Entretenir le **lien** entre les partenaires *(nationaux et internationaux)*

(*1*) *Priorité forte*

Axe : Gouvernance

Les actions du plan

Objectif II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations

- **Action 2.** Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces (*1*)
  - Encourager les **suivis de populations**, pour mieux connaître les tendances
  - Encourager les **inventaires**, pour rechercher l'espèce
  - Encourager les **études** visant à mieux comprendre les dynamiques de populations et l'utilisation de l'habitat

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Amélioration des connaissances

Axe : Conservation et gestion

Les actions du plan

Objectif II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations

- **Action 2.** Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces (*1*)
- **Action 3.** Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères (*2*)
  - Encourager les **études** permettant de mieux comprendre, qualifier, quantifier les pressions et menaces

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Amélioration des connaissances

Axe : Conservation et gestion

Les actions du plan

Objectif II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations

- **Action 2.** Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces (*1*)
- **Action 3.** Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères (*2*)
- **Action 4.** Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères (*1*)
  - Elaborer un **guide de gestion** des milieux favorable aux vipères

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Amélioration des connaissances

Axe : Conservation et gestion

Les actions du plan

Objectif II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations

- **Action 2.** Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces (*1*)
- **Action 3.** Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères (*2*)
- **Action 4.** Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères (*1*)
- **Action 5.** Conserver les populations en priorisant les plus fragiles (*1*)
  - **Identifier** les populations les plus fragiles *(méthode à développer)*
  - **Contacter** les gestionnaires et propriétaires de sites pour les **alerter,** les **accompagner**

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Amélioration des connaissances

Axe : Conservation et gestion

Les actions du plan

Objectif II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations

- **Action 2.** Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces (*1*)
- **Action 3.** Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères (*2*)
- **Action 4.** Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères (*1*)
- **Action 5.** Conserver les populations en priorisant les plus fragiles (*1*)
- **Action 6.** Améliorer la prise en compte des habitats utilisés par les vipères dans les politiques publiques (*1*)
  - Amorcer la rédaction d'un **guide ERC** *(Mesure Eviter-Réduire-Compenser)*

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Amélioration des connaissances

Axe : Conservation et gestion

Les actions du plan

Objectif II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations

- **Action 2.** Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces (*1*)
- **Action 3.** Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères (*2*)
- **Action 4.** Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères (*1*)
- **Action 5.** Conserver les populations en priorisant les plus fragiles (*1*)
- **Action 6.** Améliorer la prise en compte des habitats utilisés par les vipères dans les politiques publiques (*1*)
- **Action 7.** Mieux appréhender les enjeux sanitaires autour des vipères : approche selon le concept *One health* (*2*)
  - Étudier l'impact des **contaminants environnementaux**, évaluer les **risques infectieux**
  - Avoir une meilleure connaissance des **données de morsures** (humains et animaux domestiques) afin de pouvoir **rassurer** le public

Les actions du plan

Objectif III – Informer et sensibiliser les publics

- **Action 8.** Développer une offre de formation multicibles (*2*)
  - Proposer un **catalogue de formations** varié
  - Toucher **divers acteurs**

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Communication et sensibilisation

Les actions du plan

Objectif III – Informer et sensibiliser les publics

- **Action 8.** Développer une offre de formation multicibles (*2*)
- **Action 9.** Sensibiliser les scolaires à la conservation des vipères (*2*)
- **Action 10.** Sensibiliser le grand public (*2*)
- **Action 11.** Réaliser des actions de sensibilisation à destination des gestionnaires et différents acteurs du territoire (*1*)
  - Créer et relayer des **supports de communication**
  - **Rencontrer** les différents publics (formation, sensibilisation)
  - **Rassurer sur le sujet des morsures et envenimations**

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Communication et sensibilisation

Les actions du plan

Objectif III – Informer et sensibiliser les publics

- **Action 8.** Développer une offre de formation multicibles (*2*)
- **Action 9.** Sensibiliser les scolaires à la conservation des vipères (*2*)
- **Action 10.** Sensibiliser le grand public (*2*)
- **Action 11.** Réaliser des actions de sensibilisation à destination des gestionnaires et différents acteurs du territoire (*1*)

Actions à poursuivre et approfondir au-delà des 5 ans du PNA

(1) Priorité forte
(2) Priorité modérée

Axe : Communication et sensibilisation

Des bénéfices multiples

- Des actions concrètes **profitables à de nombreuses autres espèces** occupant les mêmes habitats et ayant les mêmes besoins que les vipères notamment en termes de gestion

©Nicolas Bastide

Des bénéfices multiples

- Des actions concrètes **profitables à de nombreuses autres espèces** occupant les mêmes habitats et ayant les mêmes besoins que les vipères notamment en termes de gestion
- Actions de sensibilisation profitables à **tous les serpents** du territoire

2025 : Place à l’action !

- Première réunion du **Comité de pilotage** fin mars, à Paris
  - Lancement du projet
  - Discussions autour des besoins et enjeux de chaque région
  - Définition des actions nationales à mettre en œuvre en 2025

©Robin Quevillart

2025 : Place à l'action !

- Réalisation des premiers **outils de communication** du PNA *(kakémono et plaquette de présentation)*
- Communications diverses *(presse, réseaux sociaux, interventions/formations milieu professionnel)* pour **faire connaître le PNA et sensibiliser les publics**
- Constitution des premiers **groupes de travail** pour amorcer la mise en œuvre de certaines actions de niveau national
  - Action 4 : Guide de gestion
  - Actions 10 et 11 : Fiche sensibilisation « les bons gestes » pour éviter la morsure / en cas de morsure
- Mise en place et réflexions autour des **déclinaisons régionales**
  - Des régions déjà opérationnelles *(Hauts-de-France, Normandie)*
  - Des régions probablement prêtes pour 2026 *(Bretagne, Grand Est, Île-de-France, Occitanie, Pays de la Loire…)*
- De nombreuses actions déjà lancées ou en cours de préparation en région…

Merci de votre attention

Laura Kouyoumdjian – laura.kouyoumdjian@lashf.org

Site internet : http://lashf.org
contact@lashf.org

Crédits photos : ©Matthieu Berroneau, ©Stéphane Jamme, ©Aurélien Miralles, ©Vincent Prémel, ©Mickaël Sanchez, ©Éric Sansault, ©Damien Troquereau